



L'Espece Citoyen du Grand Annecy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Contribution au projet de territoire

« L'articulation entre développement économique
et cohésion sociale » **Octobre 2018**

Table des matières

1	Introduction	5
	La saisine du Conseil de développement : « L'articulation entre le développement économique et la cohésion sociale »	
2	L'approche retenue par le Conseil de développement : réalisme et pragmatisme	6
3	Lutter contre l'exclusion, favoriser l'insertion des citoyens	7
	■ L'insertion par les relations intergénérationnelles	
	■ L'insertion par l'activité économique	
	■ L'insertion par l'engagement associatif et citoyen	
4	Derrière la bonne santé économique du territoire, des symptômes d'insatisfaction	8
	■ Les atouts du Grand Annecy pour une bonne articulation entre développement économique et cohésion sociale	
	■ Les fragilités du Grand Annecy risquant de compromettre la bonne articulation entre développement économique et cohésion sociale	
5	Des points de vigilance à considérer pour la réussite du projet	9
	■ Des attentes très fortes en matière de politique environnementale	
	■ Attention aux fractures sociales	
	■ Attention aux fractures territoriales	
	■ Positionnement vis-à-vis de Genève	
	■ Positionnement vis-à-vis du tourisme pour éviter le rejet par des habitants	
6	L'horizon 2050 en six défis	10
7	Des chantiers à engager prioritairement	10

La saisine du Conseil de développement : « L'articulation entre le développement économique et la cohésion sociale »

Dans le cadre du projet "Imagine le Grand Annecy", le Président du Grand Annecy a saisi, en date du 17 décembre 2017, le Président du Conseil de développement, afin que cette instance consultative, au-delà des avis à rendre sur les différents livrables de la démarche, apporte également une contribution sur un thème spécifique, à savoir "l'articulation entre le développement économique et la cohésion sociale".

Dans la lettre de saisine sont précisés les mots clés :

- « **Développement économique** = maîtrise et développement des entreprises et des emplois du territoire, innovation, création de valeur ajoutée, équilibre entre économie productive et économie présentielle.
- **Cohésion sociale** = capacité de la société locale à assurer le bien-être de tous ses membres, en développant des valeurs communes notamment de solidarité et de coresponsabilité.
- **L'articulation entre le développement économique et la cohésion sociale** = identification des facteurs d'intégration ou d'exclusion sociale, rôle des acteurs de la cohésion sociale ».

Les membres du Conseil de développement tiennent à exprimer deux observations :

- Dans tous les échanges liés au rapport entre développement économique et cohésion sociale est apparue de façon récurrente l'obligation de ne pas nuire au cadre de vie des citoyens. Préserver la qualité de vie au sein du Grand Annecy c'est contribuer au bien-être et à la santé des habitants de ce territoire.

Cette question n'a pas fait l'objet d'un chapitre spécifique dans la mesure où elle est présente de manière transversale ou latérale dans les sujets abordés.

- Les actions à développer et les moyens à mettre en œuvre dans le prolongement de cette réflexion n'ont pas été formellement traités. Ils le seront dans un second temps, en fixant des priorités et en tenant compte des orientations retenues par les élus pour le projet de territoire "Imagine le grand Annecy".

2

L'approche retenue par le Conseil de développement : réalisme et pragmatisme

Pour le Conseil de développement la question de l'articulation entre développement économique et cohésion sociale est primordiale pour la réussite du projet "Imagine le Grand Annecy" mais le sujet présente un champ de réflexion suffisamment vaste et complexe pour qu'une approche particulière soit retenue.

Ainsi les travaux ont été engagés avec un état d'esprit excluant les a priori, s'éloignant des idées reçues et s'inscrivant dans la perspective 2050.

Au préalable il a été réaffirmé que développement économique et cohésion sociale sont deux piliers complémentaires et incontournables, il ne peut y avoir de développement économique pérenne sans cohésion sociale, et l'on ne peut garantir de cohésion sociale sans développement économique.

Autrement dit, le développement économique incontestable du Grand Annecy ne doit pas se traduire par des phénomènes d'exclusion et l'ambition qui s'impose alors aux décideurs, est d'intégrer la population et d'en développer le sentiment d'appartenance à un territoire doté d'atouts.

Le Conseil de développement a fait le choix d'examiner ce thème sous trois angles :

- L'intégration par les relations intergénérationnelles
- L'intégration par l'activité économique
- L'intégration par l'engagement associatif et citoyen

Lutter contre l'exclusion, favoriser l'insertion des citoyens

Le constat présenté résulte de groupes de travail ayant accueilli des acteurs économiques et sociaux en relation avec les thèmes étudiés.

1) L'insertion par les relations intergénérationnelles

Les différentes auditions ont permis de dresser un constat :

- Besoin de partage entre les générations,
- Besoin de lien social entre les personnes et entre les territoires (= cohésion sociale),
- Besoin de faire évoluer les comportements,
- Valoriser l'apprentissage et le transfert de compétence.

2) L'insertion par l'activité économique

A partir des témoignages d'acteurs engagés, deux points ont été particulièrement mis en évidence :

- Nécessité d'une coordination entre les acteurs du territoire (institutionnels, économiques...) dans le but de créer une synergie
- Besoin de formation tout au long de la vie pour favoriser l'adaptabilité des chercheurs d'emploi aux besoins des entreprises

3) L'insertion par l'engagement associatif et citoyen

Derrière cette affirmation apparaissent des évidences concrètes :

- Le monde associatif est créateur de lien social, de synergies et de solidarité,
- Est souligné le besoin de mettre en avant les initiatives existantes et de les soutenir,
- Un équilibre entre les grandes entreprises et l'économie sociale et solidaire reste à trouver,
- L'associatif permet pour les jeunes l'apprentissage de compétences, du partage et du sens de l'initiative.

Derrière la bonne santé économique du territoire, des symptômes d'insatisfaction

Au plan économique, le territoire du Grand Annecy se porte bien, mais n'implique pas pour autant une cohésion sans failles.

1) Les atouts du Grand Annecy pour une bonne articulation entre développement économique et cohésion sociale :

- Des entreprises attachées au territoire,
- Un taux d'emploi élevé,
- Des compétences locales reconnues (savoirs faire, niveau de formation),
- De l'innovation et de la diversité dans les activités économiques,
- De nombreuses initiatives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire,
- Un réseau associatif dense et diversifié,
- Globalement un dynamisme économique et démographique sur lequel on peut s'appuyer.

2) Les fragilités du Grand Annecy risquant de compromettre la bonne articulation entre développement économique et cohésion sociale :

- Des difficultés de mobilité et un coût du logement qui handicapent le recrutement et la fidélisation des compétences,
- Des entreprises majeures du territoire dont les centres de décisions ou bien la détention du capital sont à l'étranger (ex : SNR, Allergan...),
- Une activité touristique mal comprise et mal vécue par des habitants,
- Une évolution démographique qui inquiète et fragilise le vivre ensemble,
- Une économie sociale et solidaire peu connue et pas vraiment soutenue,
- Un vieillissement de la population et une cohabitation des générations qui pose problème.

Des points de vigilance à considérer pour la réussite du projet

Pour le Conseil de développement, cinq alertes méritent d'être traitées :

■ Des attentes très fortes en matière de politique environnementale

Sur le plan de l'environnement, le Grand Annecy dispose d'atouts et d'avantages dont la pérennité pourrait être compromise en l'absence de traitement des questions telles que la qualité de l'air, les transports, la préservation du foncier agricole et des espaces naturels...

■ Attention aux fractures sociales

Elles ont été principalement identifiées

- Entre les générations
- Entre les catégories (frontaliers, touristes, agriculteurs)
- Dans l'intégration des populations d'origines étrangères

■ Attention aux fractures territoriales

La cohésion entre les territoires pourra être favorisée à 2 conditions particulièrement

- Equilibre et mixité sociale des quartiers
- Equilibre des services et équipements entre secteurs urbains et non urbains

■ Positionnement vis-à-vis de Genève

Au-delà des questions économiques et sociales liées à la situation des frontaliers, il apparaît nécessaire pour l'avenir d'affirmer avec volontarisme la position vis à vis de Genève : opposition, collaboration... ou indifférence ?

■ Positionnement vis-à-vis du tourisme pour éviter le rejet par des habitants

Un effort de pédagogie semble devoir s'imposer auprès d'une partie de la population qui ne voit dans l'activité touristique que des facteurs d'inconfort en occultant son apport dans le développement économique.

6

L'horizon 2050 en six défis

Ici, on désigne les défis comme des sujets généraux transversaux qui permettront in fine de définir les chantiers prioritaires à ouvrir.

Six défis ont été identifiés par le groupe de travail dans le but de concilier développement économique et cohésion sociale :

- **La coordination et le décloisonnement des acteurs du territoire pour une approche transversale des réponses à apporter,**
- **L'équilibre et la complémentarité urbain/rural,**
- **Le numérique comme levier d'une politique d'inclusion sociale et territoriale,**
- **Une synergie à trouver entre les entreprises à but lucratif et les entreprises d'économie sociale et solidaire,**
- **La veille économique et sociale dédiée aux initiatives citoyenne,**
- **L'accompagnement des jeunes et la valorisation de leurs projets.**

7

Des chantiers à ouvrir prioritairement

A l'issue des auditions d'acteurs et des différents travaux, le Conseil de Développement s'est réuni afin d'identifier les axes de travail et les premières propositions d'actions à mettre en œuvre pour relever les 6 défis identifiés par le Groupe :

> **Développer et pérenniser la démocratie participative :**

(Défi 1 : la coordination des acteurs du territoire)

> **Identifier les complémentarités et intérêts communs :**

(Défi 4 : une synergie à trouver entre les entreprises à but lucratif et les entreprises de l'économie solidaire)

> **Définir les services communs et spécifiques entre urbain et rural :**

(Défi 2 : l'équilibre et la complémentarité urbain/rural)

> **Préserver les espaces agricoles et naturels pour le bien-être de tous**

(Défi 2 : l'équilibre et la complémentarité urbain/rural)

> **Rassembler les initiatives pour constituer un socle commun :**

(Défi 5 : la veille économique et sociale dédiée aux initiatives)

Réussir l'articulation entre développement économique et cohésion sociale, c'est :

● CHOISIR le décloisonnement et la coordination des acteurs du territoire

- ▶ Développer et pérenniser la **démocratie participative**
- ▶ **Installer durablement** la mise en réseaux et **acteurs** identifiés sur des thématiques / **projets**
- ▶ **Co construire** les projets
- ▶ **Identifier tous les acteurs du territoire** (monde Eco, culturel, associatif, privé)

● CHOISIR l'équilibre et la complémentarité urbain/rural

- ▶ Définir les **services communs** et spécifiques entre urbain et rural
- ▶ **Préserver** les espaces agricoles et naturels pour le bien-être de tous, aller bien au-delà des documents établis actuels
- ▶ **Définir** la politique qui va permettre cet équilibre
- ▶ Améliorer la **communication urbain / rural**
- ▶ **Prendre en compte** les territoires ruraux dans les orientations du grand Annecy
- ▶ **Créer** des circuits courts

● CHOISIR le numérique comme levier d'une politique d'inclusion sociale et territoriale

- ▶ Définir une politique numérique **ambitieuse**
- ▶ **Former et accompagner** tous les publics au numérique
- ▶ Donner **accès** au numérique à tout le territoire

● CHOISIR la synergie entre les entreprises à but lucratif et les entreprises de l'économie sociale

- ▶ Identifier les **complémentarités** et les **intérêts communs**
- ▶ **Valoriser** l'engagement associatif
- ▶ Créer des **partenariats**

● CHOISIR la veille économique et sociale dédiée aux initiatives

- ▶ **Rassembler les initiatives** pour constituer un socle commun
- ▶ Faire **émerger** et valoriser ce socle commun et **animer** le dispositif

● CHOISIR l'accompagnement des jeunes et la valorisation de leurs projets

- ▶ Faire émerger les initiatives et **faciliter** le développement des **jeunes** porteurs de projet
- ▶ Faire grandir les **projets**

ANNEXES

- Composition du groupe de travail
- Liste des personnes et entreprises auditionnées

Annexe 1 • Composition du groupe de travail

Le bureau du Conseil de Développement a désigné deux de ses membres pour assurer l'animation de ce groupe de travail (*surlignés en vert*). Ils assureront aussi le lien avec le bureau.

Groupe de travail : PROJET DE TERRITOIRE

CIV	PRENOM	NOM	ORGANISME	FONCTION
Monsieur	Pierre	AGERON	COBATY	Représentant
Monsieur	François	BLANCHUT	Titre personnel	Président du CD
Madame	Nicole	BOCQUET	Chambre Interdépartementale d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Conseillère
Monsieur	François	BORDELIER	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie	Président
Monsieur	Pierre	BRISEBRAS	Cinematheque pays de Savoie et de l'Ain	Président
Madame	Danielle	DAURELLE	Titre personnel	
Monsieur	Maxime	DE BANIZETTE	Office National des Forêts	Responsable
Monsieur	Marc	DEKONINCK	Hébergeur	Représentant
Monsieur	Pierre	DENIER	Comité action économique Rumilly	Directeur
Madame	Corinne	DESMOULINS	Fédération Nationale de L'Immobilier Savoie Mont Blanc	Membre CA
Monsieur	Bernard	DIEUDONNE	Titre personnel	
Monsieur	Georges	DUBOIS	Association croqueur De pommes Haute-Savoie	Membre CA
Monsieur	Alain	FLEURET	Club alpin français	Président
Monsieur	François	GIN	Titre personnel	
Monsieur	Philippe	GOY	Titre personnel	
Monsieur	Serge	LESIMPLE	Association pour la santé au travail	Président
Madame	Céline	MAMALET	Titre personnel	
Madame	Perrine	METRAL	Coup de pouce emploi	Directrice
Monsieur	Michel	NEHR	Coup de pouce emploi	Président
Madame	Danielle	OBRINGER	Société amis du vieil Annecy	Membre
Monsieur	Bruno	PERRIER	Association lac d'Annecy environnement	Secrétaire
Madame	Claude	SAINT-ROMAIN	maison architecture 74	Vice-Président
Monsieur	Francis	SCHICKEL	Habitat et Humanisme	
Monsieur	Benjamin	THALLER	JULBO (sport outdoor)	Secrétaire
Monsieur	Dominique	THURIN	Solidarités Nouvelles face au Chômage	Membre
Madame	Isabelle	TIBERGHIEU	Société d'horticulture de Haute-Savoie	Secrétaire

26 membres

Annexe 2 • Liste des personnes et entreprises auditionnées

ALPAR, *supermarché collectif*

CORDIER Sabine, *Pôle Emploi Annecy*

DEPRAZ Daniel, *Fédération Habitat Humanisme*

FAGOT Philippe, *entreprise AGEFOS, Lyon*

GAY Sebastien, *Monnaie Gentiane*

IREIS *Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale (enquête sur le logement intergénérationnel réalisée par les étudiantes de la formation As-sistante de Service Social)*

LAMIAUX Frederic, *Juniors associations*

METRAL Perrine, *Directrice de Coup de pouce emploi*

PERROT Loic, *Altimax*

SHICKEL Francis, *Fédération Habitat Humanisme*



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT